



Procès-verbal

de la rencontre du conseil d'établissement de l'école de Marie-Soleil-Tougas
tenue le mardi 21 janvier 2025 à 19 h

Tous les documents reliés à cette rencontre et nommés dans ce procès-verbal
sont accessibles à tous sur demande ou au secrétariat de l'école.

Membre / Fonction	Présence	Absence
Parent - Présidente	Mme. Marie-Claude Chaumont	
Parent (substitut)	Mme Lise-Anne Racine	Mme. Mélodie Benoît
Parent - Représentante au comité de parents	Mme. Sophie Rollin	
Parent	Mme. Julie Dauphinais	
Parent	Mme. Caroline Perreault	quitte à 20h23
Parent	Mme. Fatima Darid	
Parent	Mme. Geneviève Gauthier	
Représentante enseignante	Mme. Caroline Léveillé	
Représentante enseignante	Mme. Isabelle Bonami	
Représentant enseignant	M. Mathieu Le Gal	
Représentante enseignante		Mme. Julie Turcotte
Représentante du soutien	Mme Marie-Claude Cadieux	
Représentante du soutien	Mme. Mélanie Girard	
Représentante du soutien	Mme. Linda Rouleau	
Direction adjointe	Mme. Sylvie Trudel	
Direction	M. Alain Labonté	

1. Ouverture, présences et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 19h02.

2. Parole au public

Mme Lise-Anne Racine, parent et membre substitut, se joint à la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Sophie Rollin d'adopter la proposition d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/24

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 19 novembre 2024.

Il est proposé par Mme Fatima Darid d'approuver le procès-verbal du 19 novembre 2024 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/25



5. Informations

5.1. Suivi site *aidersonenfant.com*

M. Labonté présente le rapport détaillant l'utilisation des parents de l'école sur le site *aidersonenfant.com*.

5.2. Suivi de la consultation du cadre d'organisation scolaire 2025-2028

M. Labonté fait un retour sur la consultation du cadre d'organisation scolaire et sur les options retenues par le conseil d'administration du CSSMI.

5.3. Suivi calendrier scolaire 2025-2026

M. Labonté fait un retour sur la consultation du calendrier scolaire et les options retenues.

5.4. Ristournes Photos et Colle-à-Moi (Fonds spéciaux)

M. Labonté dévoile les montants des ristournes obtenues par le biais des photos scolaires (1671.95\$) ainsi que la campagne de financement Colle-à-Moi (460.43\$).

5.5. Budget révisé 2024-2025

M. Labonté présente le sommaire et la ventilation des dépenses du budget révisé de l'école pour l'année 2024-2025. Bien que le budget déposé soit de façon globale équilibré, il informe le conseil d'un déficit prévu au service de garde, causé par le plan d'atténuation ainsi que l'augmentation du nombre d'employés pour la surveillance du diner, afin de respecter le ratio 1/20 surveillant-élèves. Il informe également qu'à la suite de certaines consignes gouvernementales, certaines mesures budgétaires sont retenues jusqu'au 1^{er} avril mais que le budget prévoit le maintien des services actuels.

6. Approbations

6.1. Reddition de comptes des mesures dédiées et protégées 2024-2025

*Le conseil d'établissement de l'école Marie-Soleil-Tougas confirme que le CSSMI, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, a alloué à l'école Marie-Soleil-Tougas la somme de **394 012\$**. Ces sommes ont été allouées et versées au budget de l'établissement, et ce, conformément aux fins prévues aux Règles budgétaires du MEQ 2024-2025.*

Cette résolution est proposée par Mme Julie Dauphinais et adoptée par Mme Caroline Perreault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/26



6.2. Photographies scolaires 2025-2026

À la suite des commentaires positifs en regard de la compagnie Ferland photos, il est proposé par Mme Fatima Darid de reconduire le contrat avec la compagnie Ferland photos pour 2 ans, soit pour les photos scolaires de l'année 2025-2026 et 2026-2027.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/27

6.3. Semaine du personnel

Considérant la semaine du personnel qui se tiendra du 3 au 7 février 2025, il est proposé par Mme Caroline Léveillé de laisser la direction utiliser le montant accordé à même la planification annuelle des fonds spéciaux pour les différentes activités prévues durant la semaine du personnel.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/28

7. Discussion

7.1. Levée de fonds / Fonds spéciaux

M. Labonté ouvre la discussion avec les membres du conseil, afin de connaître leur opinion quant à l'orientation souhaitée pour les levées de fonds de l'école. Les membres manifestent leur désir de conserver le traditionnel Orthographe-o-thon et proposent plusieurs projets pour lesquels les fonds récoltés pourraient servir, dont le maintien de certaines activités à l'école (rentrée scolaire, finissants, activités de soutien aux comportements positifs, fête de fin d'année ...).

7.2. Sécurité et débarcadère

M. Labonté aborde les problèmes rencontrés avec le débarcadère de l'école et énumère les moyens utilisés à ce jour pour restreindre l'accès du débarcadère aux automobilistes. Les membres échangent et proposent des moyens qui pourraient être utilisés pour sécuriser cet espace (grand cône orange, barrière rétractable, panneaux, mannequin, pétition, visuel plus imposant, etc.).

8. Parole à

8.1. L'équipe école

- Retour sur l'activité « cache-cache » (activité coffre-école) qui a été un franc succès auprès des grands et petits.
- Retour sur l'activité famille (bricolage) ainsi que sur le dîner de Noël qui furent vraiment appréciés de tous.
- Retour sur la comédie musicale *Le Journal du pôle Nord* présentée par les élèves de 5^e et 6^e qui fut un succès.

8.2. La direction

- M. Labonté mentionne qu'en l'absence de Mme Julie Laverdière, les élèves de la 2^e à la 6^e année auront un enseignement en art dramatique pour remplacer les cours de musique, et ce, jusqu'à l'embauche d'un nouvel enseignant de musique ou le retour de Mme Laverdière.
- Réunion du conseil d'établissement annulée en février, prochaine réunion le 25 mars.
- Formation obligatoire pour tout le personnel sur la violence et l'intimidation.

8.3. La présidente

Mme Chaumont offre ses condoléances à l'équipe école pour la perte récente d'une collègue au service de garde et souhaite un prompt rétablissement à Mme Julie Laverdière.



8.4. La représentante au comité de parents

Mme Rollin fait un retour sur les deux réunions du comité qui ont eu lieu en novembre et décembre et mentionne que le format du gala reconnaissance des bénévoles pourrait peut-être être modifié pour en alléger l'organisation.

9. Varia

Aucun varia.

10. Clôture de la séance

Mme Mélanie Girard propose que la séance soit levée, il est 20h58.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/29

Mme Marie-Claude Chaumont, présidente

M. Alain Labonté, directeur